

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 49 (1957)
Heft: 6

Artikel: Les tâches actuelles et la politique extérieur de la Confédération suisse
Autor: Petitpierre, Max
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-385012>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 25.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE SYNDICALE SUISSE

ORGANE MENSUEL DE L'UNION SYNDICALE SUISSE

Supplément trimestriel : «TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE»

49^{me} année

Juin 1957

N° 6

Les tâches actuelles de la politique extérieure de la Confédération suisse

Conférence faite par M. *Max Petitpierre*, chef du Département politique fédéral, devant la section de Zurich de la Fédération suisse des ouvriers sur métaux et horlogers, le 21 mai 1957

Tout le monde sait que le principe fondamental qui inspire la politique étrangère de la Suisse est la neutralité, c'est-à-dire la volonté de rester à l'écart des conflits qui divisent les pays étrangers et des guerres qui en sont la conséquence. Ce principe est simple et clair. Son application, en revanche, peut présenter des difficultés. Je pense même qu'elle présentera de plus en plus de difficultés.

La neutralité suisse remonte très haut dans notre histoire, puisque son principe était déjà contenu dans le conseil que Nicolas de Flue donnait aux Confédérés à la Diète de Stans, en 1481, de ne pas se mêler des affaires de l'étranger.

Mais c'est surtout au XIX^e et au XX^e siècle que la neutralité, la doctrine et la politique qui en découlent se sont formées et développées, c'est-à-dire pendant une période de l'histoire où l'Europe était — ou paraissait être — le centre du monde, où la race blanche et les pays européens dominaient les autres continents, où la politique internationale était essentiellement une politique européenne, ou plus exactement une politique qui opposait les pays européens les uns aux autres, que ce soit en Europe même ou sur d'autres continents. Les deux guerres mondiales de ce siècle ont encore été d'abord des guerres européennes. Ce sont des pays européens qui sont responsables de ce qu'elles aient éclaté.

La Suisse étant située au centre de l'Europe, entre des pays qui n'étaient pas unis entre eux, mais souvent groupés dans des alliances opposées l'une à l'autre, comme au début de ce siècle la Triple Alliance et la Triple Entente, la neutralité suisse avait sa place naturelle dans un cadre européen. Elle avait été reconnue et garantie par les puissances européennes au Congrès de Vienne en 1815 comme étant dans l'intérêt de la paix, mais essentiellement de la paix en Europe.

Elle était un élément de ce qu'on appelait l'équilibre européen. La Société des nations, créée après la première guerre mondiale, était encore une institution d'inspiration européenne par laquelle la Suisse put faire reconnaître assez facilement sa neutralité, ce qui lui permit d'en devenir membre.

La deuxième guerre mondiale a bouleversé le monde. Elle a mis fin à la prépondérance de l'Europe. Elle a fait apparaître au premier plan deux puissances dont l'une était extraeuropéenne: les Etats-Unis d'Amérique, et l'autre l'U. R. S. S. à cheval sur l'Europe et l'Asie, chacune de ces deux puissances représentant non seulement une force matérielle considérable, mais encore des conceptions différentes — des idéologies opposées — sur l'organisation politique, économique et sociale du monde en général et de chaque pays en particulier. Aussi le monde est-il actuellement divisé par un conflit idéologique qui a une influence décisive sur l'évolution politique actuelle et qui empêche pour ainsi dire n'importe quel problème politique international d'être résolu d'une manière objective et raisonnable.

La deuxième guerre mondiale a eu une autre conséquence. Elle a marqué le début d'une évolution nouvelle dans les relations entre l'Europe et les autres continents, en assurant ou en préparant l'émancipation des peuples que des puissances européennes avaient au cours des siècles colonisés. Les anciennes colonies sont devenues de grands ou de petits pays indépendants. Cela s'est passé en quelques années, presque sans transition. Et comme ces pays sont en général en retard sur les pays occidentaux dans leur développement économique et social et que leurs institutions politiques sont souvent encore fragiles, leur avenir, leur stabilité, leur prospérité dépendent dans une assez large mesure de l'aide qu'ils peuvent recevoir de pays plus avancés. Le conflit idéologique ne joue pas le même rôle qu'ailleurs dans ces pays. Ils n'en sont cependant pas à l'écart ni à l'abri, parce qu'ils risquent de devenir — ils ont même déjà commencé à le devenir — un enjeu entre le monde occidental et le monde communiste, qui, par la voie de l'aide qu'ils cherchent à leur fournir, s'efforcent de les attirer chacun dans son camp.

Les événements qui se sont produits dans le Proche-Orient et surtout en Europe orientale au cours de l'an dernier ont prouvé tragiquement combien ces deux problèmes: opposition entre le communisme et la démocratie occidentale, relations entre l'Europe et d'autres continents, constituaient une source de danger. Ils ont dissipé l'illusion qu'après la mort de Staline une ère de coexistence pacifique s'était ouverte, qui permettrait de résoudre peu à peu les questions en suspens, comme celles de la réunification de l'Allemagne ou du désarmement.

Enfin, la dernière guerre a détruit la structure traditionnelle de l'Europe.

Les pays de l'Europe orientale demeurent soumis par la force à des régimes qui leur ont été imposés de l'extérieur contre la volonté de leurs peuples. Le reste de l'Europe a gardé plus ou moins sa physionomie traditionnelle, en ce sens que chacun des pays entraînés dans la guerre a retrouvé son indépendance après la chute du régime national-socialiste et a pu conserver ses institutions nationales. Avec l'appui et l'aide financière des U. S. A., ces pays se sont redressés économiquement en quelques années. Mais ils ont pris conscience de leur faiblesse, s'ils restent divisés, et en même temps de leur unité, c'est-à-dire de la civilisation commune dont ils participent. Il a fallu que l'Europe soit, par sa propre faute, au bord de la destruction totale pour qu'elle prenne conscience de cette unité.

L'univers dans lequel la Suisse se trouve aujourd'hui est donc très différent de celui dans lequel elle était habituée à vivre. Le peuple suisse, épargné par la guerre, ne se rend peut-être pas suffisamment compte du bouleversement qui s'est produit dans le monde depuis vingt ans, des problèmes qui se posent et qui l'intéressent très directement, et du fait même que sa position en Europe et dans le monde n'est plus ce qu'elle a été pendant des siècles. Aujourd'hui, la politique internationale n'est plus européenne, continentale; elle est devenue intercontinentale. Elle se fait sur des dimensions qui ne sont plus celles de l'Europe et des puissances européennes.

L'avenir même de la Suisse n'est plus conditionnée par des événements qui dépendent de la France ou de l'Allemagne, de l'Autriche ou de l'Italie, ou par des conflits qui mettent ces pays aux prises les uns avec les autres, mais par deux évolutions, celle du conflit idéologique qui oppose le monde libre au monde communiste, et celle des relations entre les pays occidentaux et les pays d'outre-mer qui ont recouvré récemment leur indépendance ou aspirent à la conquérir et qui actuellement ne se rattachent ni au monde occidental ni au monde communiste. Qu'elle le veuille ou non, la Suisse est impliquée dans les événements qui se déroulent sous le signe de cette double évolution, même si elle ne prend pas une part active à ces événements.

Un problème parmi d'autres démontre à quel point le monde est aujourd'hui divisé: celui du désarmement et des armes nucléaires.

Une sous-commission des Nations Unies discute à Londres depuis plusieurs années du désarmement, mais il ne faut se faire aucune illusion. Le désarmement ne sera possible que si l'on s'attaque résolument aux causes de la situation actuelle, c'est-à-dire aux causes qui ont provoqué le réarmement de ces dernières années. Le réarmement n'est qu'un effet. Vouloir supprimer l'effet sans la cause, c'est faire œuvre vaine. Le désarmement suppose que toutes les puissances renoncent à la force pour régler leurs différends ou pour imposer

leur volonté à des pays plus faibles et se soumettent aux décisions prises par l'organisation qu'elles ont créée pour le maintien de la paix: les Nations Unies. Les événements de Hongrie ont démontré combien on est encore éloigné de cet objectif. Aussi longtemps que des peuples devront lutter pour leur indépendance et resteront sous la domination d'une puissance étrangère, il n'y a guère de chance pour un désarmement général, pas plus que pour l'établissement d'une paix réelle.

Même la question des armes nucléaires, liée à celle du désarmement, n'a pas pu être résolue. On joue de la crainte qu'inspire la perspective d'une guerre atomique et qui peut exercer une influence sur la politique des puissances qui seraient engagées dans une telle guerre. Cette question se pose aujourd'hui sous un aspect particulier, celui des conséquences que peuvent avoir déjà maintenant les essais de bombes atomiques, à cause de la radioactivité qu'ils provoquent. C'est l'avenir même de la race humaine qui est en jeu, si l'on croit les savants qui, comme Einstein ou le docteur Schweitzer, ou d'autres encore, se sont exprimés pathétiquement sur ce sujet.

On peut se demander pourquoi les gouvernements refusent d'entendre ces voix désintéressées qui s'élèvent au-dessus du tumulte politique. Il semble qu'au moins provisoirement le débat devrait être dépolitisé et qu'une conférence des savants les plus qualifiés devrait se prononcer sur les risques et les dangers que les essais atomiques font courir à l'humanité — sur un plan purement scientifique et en dehors de toute considération politique — et que de leurs conclusions devraient s'inspirer tant les organes des Nations Unies qui s'occupent du désarmement que les puissances atomiques.

Les problèmes les plus importants devant lesquels notre politique étrangère est aujourd'hui placée sont ceux qui découlent des changements profonds intervenus autour de nous au cours de ces dernières années. Ce sont des problèmes nouveaux, qui ne s'étaient jamais posés, qui peuvent mettre en jeu nos habitudes de penser, nos conceptions traditionnelles. Nous devons les aborder avec une double préoccupation: celle de défendre nos intérêts nationaux et de sauvegarder notre indépendance, mais aussi celle de contribuer pour notre part, qui ne peut être que modeste, aux efforts qui s'accomplissent en vue de l'établissement dans le monde d'un ordre pacifique fondé sur le droit, l'indépendance de chaque peuple, le respect mutuel des nations les unes pour les autres, l'amélioration générale de la condition humaine. Sans doute, ce but paraît aujourd'hui lointain. Mais ce n'est pas une raison pour s'en détourner.

Parmi les problèmes qui constituent les tâches actuelles de notre politique extérieure, il y en a deux qui se posent d'une manière concrète: l'un est le problème de l'Europe, l'autre celui de l'aide aux pays sous-développés.

Le problème de l'Europe se présente sous la forme de la participation ou de la non-participation de la Suisse à ce qu'on appelle l'intégration européenne. Il est difficile et délicat, parce qu'il peut mettre en cause le principe fondamental de notre politique extérieure: la neutralité.

L'idée de faire de l'Europe une unité politique n'est pas une idée nouvelle. Mais il a fallu, pour que cette idée s'impose comme une nécessité, que la plupart des pays européens, cruellement atteints par la guerre, soient, d'une part, sous la menace de l'expansion soviétique, marquée par le coup d'Etat de Prague de février 1948 et le blocus de Berlin, et, d'autre part, dans l'obligation d'accepter l'aide des U. S. A. pour assurer leur défense militaire et leur redressement économique.

Sur le plan militaire, treize pays européens ont formé entre eux et avec les U. S. A. et le Canada une alliance militaire: l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN). Sur le plan politique, les mêmes pays européens, sauf le Portugal, mais auxquels se sont ajoutées la Suède, l'Irlande et l'Autriche, ont créé le Conseil de l'Europe à Strasbourg. Sur le plan économique, il existe deux catégories d'associations entre pays européens: d'une part, l'Organisation européenne de coopération économique (O. E. C. E.) à Paris; d'autre part, des associations plus étroites, limitées à six pays (France, Allemagne, Italie, Belgique, Luxembourg, Pays-Bas), dont les buts sont plus circonscrits, et en faveur desquelles les pays membres ont sacrifié une partie de leur souveraineté: ce fut d'abord la Communauté du charbon et de l'acier, qui existe depuis 1951, c'est aujourd'hui le marché commun et l'Euratom. On a pu croire en Suisse, dans certains milieux, que ces institutions économiques nouvelles ne tenaient pas compte des contingences pratiques et que leur réalisation se heurterait à de tels obstacles qu'elle apparaissait comme douteuse. On a aussi eu tendance à voir avant tout les inconvénients qu'elles pourraient présenter pour nous, le dérangement qu'elles apporteraient à nos habitudes. Sans doute, ce serait une erreur de vouloir accepter sans autre comme juste et efficace tout ce qui se crée de nouveau, de ne pas juger avec un esprit critique, mais ce serait une plus grande erreur encore que de vouloir ignorer qu'il y a actuellement un mouvement vers un rapprochement entre les pays européens en faveur de la création d'une communauté européenne grâce à laquelle l'Europe pourrait reprendre dans le monde la place qu'elle a perdue à cause de ses divisions.

On peut tenter de réaliser l'unité européenne de plusieurs manières, dont deux ont été appliquées jusqu'à présent: l'une par la coopération, c'est-à-dire par une collaboration entre les pays européens sur des plans déterminés, collaboration qui respecte la souveraineté nationale et l'autonomie de chaque pays, celui-ci n'étant lié que dans la mesure des engagements qu'il a pris; l'autre, par l'in-

tégration, c'est-à-dire par la formation d'une communauté à laquelle chaque pays membre délègue une partie de sa souveraineté et qui est dirigée par des autorités supranationales, gouvernementales et parlementaires. Cette deuxième méthode est plus radicale que la première. Elle doit permettre, d'après ses partisans, d'atteindre plus rapidement le but qu'ils se proposent et qui est de faire de l'Europe une unité politique: Confédération d'Etats ou Etat fédératif.

Cette deuxième méthode a été appliquée par les six pays de la petite Europe pour la Communauté européenne du charbon et de l'acier, le Marché commun, l'Euratom. Elle avait été envisagée pour la Communauté européenne de défense, qui n'a pas été réalisée en raison de l'opposition du Parlement français.

En revanche, la première méthode, celle de la coopération, moins ambitieuse et dont le caractère économique et technique reste prédominant, a été appliquée par l'O. E. C. E. Elle s'est révélée efficace et a donné des résultats positifs.

Je ne crois pas qu'il faille choisir entre ces deux méthodes, que l'une doive être préférée à l'autre. Elles ont les deux leur raison d'être et peuvent être appliquées simultanément. C'est d'ailleurs bien ce qui se produit aujourd'hui, où, à côté du marché commun créé par les six pays de la petite Europe, on est en train de négocier, dans le cadre de l'O. E. C. E., la constitution d'une zone de libre-échange.

La Suisse ne pouvait pas rester à l'écart des efforts qui s'accomplissent dans le domaine de la coopération économique européenne. Aussi, en 1947 déjà, elle s'est associée aux autres pays européens pour élaborer le statut de l'Organisation européenne de coopération économique. Elle a établi des relations compréhensives avec la Communauté du charbon et de l'acier. Aujourd'hui, tout en restant attachée au principe de l'universalité de ses relations économiques avec l'étranger, elle s'est prononcée pour la création d'une zone de libre-échange, et nos délégués participent activement aux négociations en cours, dont l'objectif doit être la création de cette zone. De même, sans faire partie de l'Euratom, nous coopérons avec d'autres pays européens dans le domaine de l'énergie atomique sous les auspices de l'O. E. C. E.

En revanche, notre neutralité nous interdit de nous associer avec quelque pays que ce soit sur le plan militaire et nous commande, sur le plan politique, une réserve que nous avons observée jusqu'à présent.

Des voix se sont élevées dans notre pays contre la politique rigoureuse de neutralité que nous poursuivons et voudraient que nous participions plus activement à la vie politique internationale. Si je comprends à maints égards cette impatience, je suis convaincu que la situation actuelle doit nous engager à ne pas nous écarter de la ligne que nous avons suivie jusqu'à présent. Si confuse que soit la

situation, si chargé d'incertitudes et de dangers que soit l'avenir, on ne doit pas perdre l'espoir qu'à longue échéance les conflits qui divisent aujourd'hui le monde ne s'atténuent et ne finissent par trouver une solution. Un petit pays comme le nôtre ne peut prétendre jouer un rôle décisif dans la politique internationale, dont l'orientation est donnée par les grandes puissances, malgré les Nations Unies. Il y a, en revanche, des domaines où un pays neutre peut accomplir des tâches utiles, peut contribuer à favoriser des contacts. Notre neutralité nous permet de rester disponible pour le cas où nous pourrions un jour servir utilement la paix.

Si les problèmes européens sont ceux qui nous occupent aujourd'hui le plus, l'évolution des relations entre le monde occidental et les pays d'outre-mer d'Asie et d'Afrique peut être décisive pour l'avenir de l'humanité et de la paix. C'est pourquoi nous ne pouvons pas nous désintéresser de ce qu'on appelle l'aide aux pays sous-développés. L'expression de « pays sous-développés » n'est pas très heureuse. Elle contient quelque chose de péjoratif à l'égard de peuples qui, sur le plan spirituel, sont souvent aussi avancés que nous ou ont largement contribué à notre propre civilisation. Quand on parle de pays sous-développés, il s'agit donc essentiellement d'un sous-développement économique et technique.

Il convient de préciser d'emblée que l'aide aux pays sous-développés n'a pas un caractère humanitaire et que les pays qui en ont besoin ne sollicitent pas une aide humanitaire. Le problème est beaucoup plus complexe: il a des aspects politiques, économiques et techniques. Il est plus facile d'en exposer les données que de lui trouver des solutions.

Il y a plusieurs catégories de pays sous-développés et les problèmes qu'ils ont à résoudre ne sont pas toujours les mêmes. Ainsi, les pays de l'Amérique latine sont susceptibles d'accueillir encore un grand nombre d'habitants. Ce qui leur manque avant tout, ce sont les capitaux nécessaires à la mise en valeur de toutes leurs richesses naturelles. En revanche, les pays de l'Asie méridionale et extrême-orientale sont surpeuplés. L'Inde a actuellement une population de 356 millions. On estime qu'en 1980 elle pourrait s'élever à 520 millions. La population de la Chine, qui est de près de 600 millions, augmente de 12 millions par an, de sorte que dans vingt-cinq ou trente ans il pourrait y avoir 1 milliard de Chinois sur la terre. Etant donné les progrès réalisés dans le domaine de l'hygiène, le rythme de l'accroissement de la population dans le monde entier a tendance à s'accélérer. Des progrès doivent donc être réalisés non seulement pour élever le niveau de vie des peuples, mais encore pour assurer l'alimentation du surcroît de population.

Les pays sous-développés sont à peu près tous à économie principalement agricole. Ils doivent commencer par développer leur agriculture, d'abord pour nourrir leur population. Cette agriculture

n'est aujourd'hui souvent pas à même de satisfaire les besoins alimentaires les plus pressants. Les terres ne sont pas travaillées comme elles le devraient. La main-d'œuvre est d'un rendement médiocre. On admet que la moitié de l'humanité vit actuellement dans un état de sous-alimentation chronique.

Les pays sous-développés doivent en outre exporter leurs produits agricoles (surtout non alimentaires) pour pouvoir importer les produits manufacturés dont ils ont besoin. Pour cela, ils doivent trouver des débouchés où ils pourront écouler leur production à des prix rémunérateurs.

Enfin, les pays sous-développés doivent créer des industries.

Ils doivent donc faire simultanément ce qui en Europe s'est accompli graduellement, le point de départ étant déjà plus favorable pour l'Europe.

L'œuvre à réaliser est immense. Elle ne peut être menée à chef que par une collaboration étroite entre les pays qui fournissent et ceux qui reçoivent l'aide. Des obstacles rendent difficile son accomplissement. Ils sont de nature très diverse.

D'abord de nature politique et psychologique. Cette aide, pour être accueillie avec faveur par les pays qui la reçoivent, devrait être désintéressée, c'est-à-dire dépolitisée. Elle ne doit pas donner l'impression qu'elle est un nouveau moyen d'influence sur les pays qui en bénéficient. Or, il n'y a guère de doute que le conflit idéologique entre le monde libre et le monde communiste risque de s'étendre aux pays sous-développés, qui désirent rester à l'écart de ce conflit et qui pour cela se réfugient dans le neutralisme, c'est-à-dire dans le refus de prendre parti. On peut se demander s'ils pourront indéfiniment rester à l'écart ou si le problème de leur régime politique et économique ne se posera pas un jour pour certains d'entre eux.

Un autre obstacle est le nationalisme agressif de certains pays sous-développés, pour lesquels le problème économique et social n'est pas au premier plan, mais le problème politique, et qui par leur intransigeance et le peu d'empressement qu'ils mettent à remplir leurs engagements internationaux découragent les pays qui seraient disposés à les aider.

C'est au cours de la dernière guerre que la nécessité d'une aide méthodique aux pays sous-développés a été affirmée dans la Charte des Nations Unies, dont l'article 55 énonce le principe qu'une aide est due par les pays prospères et avancés aux régions économiquement, techniquement et socialement retardées. C'est toutefois en 1949 seulement que la question fut réellement évoquée par le président Truman, qui, au quatrième point de son discours inaugural du Congrès américain, le 20 janvier 1949, a relevé la nécessité d'envisager un programme hardi et nouveau en faveur des pays sous-développés. Le président Truman a mis l'accent sur le fait que cette

aide devrait prendre la forme d'une coopération. Il faut « aider à s'aider eux-mêmes » les pays sous-développés, a-t-il dit, en mettant à leur portée les connaissances accumulées par les pays avancés.

Il n'est pas possible de prévoir aujourd'hui si l'aide aux pays sous-développés deviendra ce qu'elle devrait être: une action commune des pays susceptibles de la fournir en vue d'un but objectif à atteindre, celui de permettre aux pays bénéficiaires de cette aide de résoudre leurs problèmes économiques et sociaux, en particulier d'élever le niveau d'existence de leurs populations, ou si elle constituera un instrument au service de la politique des grandes puissances, un enjeu, un moyen grâce auquel ils chercheront à exercer une influence sur les pays sous-développés, sur leur régime et sur leurs institutions. Elle serait ainsi un épisode de plus dans la guerre idéologique entre le monde libre et le monde communiste. Elle ne constituerait plus un but en soi, mais serait un aspect nouveau de la guerre froide, celle-ci prenant la forme d'une guerre économique. Il s'agirait pour chacun des deux rivaux, le monde occidental, le monde communiste, d'attirer dans son orbite les pays et les régions que leur misère pousse naturellement à se joindre à ceux qui peuvent ou qui savent le mieux leur venir en aide. Ainsi, chacun des deux mondes rivaux chercherait à accroître sa propre masse jusqu'à la rendre si possible plus puissante que celle de l'adversaire. Ce qui se passe actuellement dans le Proche-Orient fait craindre malheureusement que l'aide aux pays sous-développés ne prenne cette direction.

D'emblée, le Conseil fédéral a admis que la Suisse ne peut pas se désintéresser de l'aide aux pays sous-développés. Comme tous les autres pays, elle a un intérêt à la création d'un ordre international pacifique. Celui-ci est possible seulement si la misère est supprimée, si chaque pays peut progresser au point de surmonter ses propres difficultés, de résoudre ses propres problèmes. Les pays avancés et les pays sous-développés ont besoin les uns des autres, les premiers pour obtenir des matières premières et comme débouchés pour leurs produits manufacturés, les autres pour leur développement économique et pour assurer d'abord l'existence de leurs populations, puis leur prospérité. L'aide aux pays sous-développés doit remplacer le lien colonial.

La Suisse est bien placée pour participer à cette action. Elle n'a jamais été une puissance coloniale. Elle ne peut ainsi pas être suspectée d'impérialisme ou d'avoir des arrière-pensées politiques. Nous avons donc des possibilités d'action absolument désintéressées. Nous devons les utiliser.

Aussi, dès le début, nous sommes-nous associés à tous les efforts qui s'accomplissent sur le plan humanitaire ou économique pour venir en aide aux pays sous-développés. Depuis 1950, notre pays participe au programme d'assistance technique élaboré par les Nations Unies en faveur des pays insuffisamment développés. La

Suisse est également membre d'organisations internationales comme l'Organisation mondiale de la santé, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, l'Organisation internationale du travail ou encore le Fonds international des Nations Unies pour le secours à l'enfance, qui toutes vouent une importante partie de leur activité à aider les pays sous-développés.

On peut donc affirmer que la Suisse participe actuellement à l'aide multilatérale fournie aux pays sous-développés par des organisations internationales.

Il n'y a pas de doute qu'en général les pays sous-développés donneront la préférence à une aide multilatérale plutôt qu'à une aide bilatérale, qui pourrait être grevée d'arrière-pensée politique.

Il y a quelques années, on avait envisagé un plan grâce auquel, sous l'égide des Nations Unies, des fonds considérables auraient pu être réunis en faveur d'une aide substantielle aux pays sous-développés. Mais ce plan s'est heurté à l'indifférence, sinon à l'hostilité de plusieurs grands pays et paraît être aujourd'hui abandonné. Il faut le regretter.

Restent les possibilités d'action sur le plan bilatéral. Elles sont nécessairement limitées, mais pas inexistantes. Il faut faire une distinction entre l'aide économique et l'aide technique.

L'aide économique entre dans le cadre des relations commerciales. Elle a ses limites dans la possibilité que nous avons d'acquérir, en contrepartie de ce que nous livrons, des produits provenant de pays avec lesquels nous traitons, dans les moyens de paiement dont ces pays disposent et dans les crédits qui peuvent leur être accordés à plus ou moins long terme; mais indépendamment des échanges proprement dits il y a des formes de collaboration intéressantes entre entreprises suisses et gouvernements de pays en voie de développement, par exemple pour la construction d'usines et de fabriques: c'est ainsi qu'une entreprise suisse collabore avec le gouvernement d'un pays asiatique à la construction d'une fabrique de wagons qui sera une des plus importantes du monde.

Dans le domaine technique, il y a de plus grandes possibilités d'action. C'est en définitive surtout de cette aide technique que les pays sous-développés ont besoin. Les buts de l'assistance technique, aussi bien sur le plan multilatéral que sur le plan bilatéral, sont en particulier la formation des techniciens qui viennent faire des études ou des stages dans les pays avancés et l'envoi dans les pays sous-développés de personnel qualifié ayant pour tâche d'aider à la préparation ou à la mise en œuvre des projets qui nécessitent des connaissances étendues et spécialisées. Dans ce domaine, des résultats réjouissants ont été atteints. En Suisse, nous avons reçu en 1955 82 boursiers venant de pays sous-développés et en 1956 93 boursiers. Depuis le début de l'assistance technique, 134 experts suisses se sont rendus dans ces pays.

Des milieux privés suisses ont, de leur côté, manifesté un vif intérêt pour l'assistance technique; ainsi, l'Association de l'aide suisse à des régions extraeuropéennes a engagé différentes actions financées par la part qu'elle reçoit sur les collectes de l'Aide suisse à l'étranger et par des contributions de la Confédération. Elle est en contact avec la commission suisse de coordination pour l'assistance technique, présidée par le professeur Pallmann, président de l'École polytechnique fédérale. On peut dire qu'aujourd'hui est assurée la coordination nécessaire à l'utilisation rationnelle des ressources disponibles dans notre pays.

Sans doute, ce que la Suisse peut faire sur le plan officiel et sur le plan privé représente relativement peu de chose en regard des tâches à accomplir. Nous pouvons certainement faire davantage puisque la Suisse, pays neutre, jouit d'un préjugé favorable auprès des pays qui ont récemment recouvré leur indépendance. Le problème n'est malheureusement pas seulement financier. Si nous ne pouvons pas envoyer dans les pays sous-développés plus d'ingénieurs, de techniciens, d'ouvriers qualifiés, c'est que notre pays a actuellement la possibilité d'employer lui-même toutes ses forces et que nos compatriotes, qui trouvent dans leur propre pays des places intéressantes et rémunératrices, hésitent à s'expatrier dans des pays où les conditions d'existence sont plus difficiles. Il y a là un obstacle qui s'oppose à un développement aussi large qu'il le faudrait de notre action dans ce secteur. Personnellement, je le regrette. Une action efficace de notre part dans les pays sous-développés ne pourrait que contribuer au rayonnement de notre pays en nous associant à un effort dont l'objectif est d'améliorer la condition humaine dans les pays où elle est encore précaire.

J'arrive au terme de mon exposé. Rarement, la situation internationale n'a été aussi confuse qu'aujourd'hui et l'avenir aussi obscur. Les tâches actuelles de notre politique extérieure ne sont plus limitées à la défense de nos intérêts nationaux vis-à-vis de l'étranger. Elles se sont élargies et doivent s'étendre aussi à l'étude des moyens par lesquels notre pays pourrait contribuer à mettre fin à la tension actuelle et à acheminer l'humanité vers un régime de paix durable, c'est-à-dire vers un ordre fondé sur le droit et inspiré par la justice et la compréhension réciproque. Ces moyens ne peuvent être que très réduits, mais ce n'est pas un motif pour rester à l'écart.

Nous ne devons pas perdre de vue que si aujourd'hui la Suisse est un pays prospère et dont le sort peut paraître enviable, elle ne peut pas vivre en vase clos. Il y a une interdépendance de plus en plus étroite entre les peuples et les continents. Un événement, où qu'il se produise, peut avoir des conséquences pour nous. Nous devons être vigilants et attentifs, compréhensifs aussi pour les difficultés que d'autres pays ont à surmonter, et surtout ne jamais

oublier que, si nos moyens matériels sont modestes comparés à ceux d'Etats plus grands et plus puissants, notre force est dans nos institutions démocratiques, dans l'attachement que nous avons pour elles et dans la volonté qui doit nous animer de les rendre toujours plus parfaites. C'est en demeurant unis dans cette volonté que nous serons le mieux préparés à affronter les incertitudes de l'avenir et à servir les intérêts de la paix et de l'humanité.

Marché commun et Zone de libre-échange

Par Edmond Wyss

La Commission syndicale suisse eut la primeur de cet exposé, au cours de sa séance du 26 avril dernier. L'auteur s'est simplement proposé une esquisse de quelques points essentiels, sans avoir l'ambition de traiter de façon approfondie tous les aspects de ce problème extrêmement complexe. Réd.

La Suisse a été surprise par la rapidité avec laquelle les plans du Marché commun européen et de la Zone de libre-échange ont mûri. C'est pourquoi tous les milieux, y compris les syndicats, en abordent aujourd'hui seulement l'étude. C'est aussi la raison pour laquelle le Comité syndical n'a pas encore été en mesure de prendre position face à ses problèmes, d'une importance essentielle pour nous. Cet exposé ne fait qu'introduire un examen qui devra être poursuivi d'autant plus sérieusement que nous aurons probablement à nous prononcer quelque jour sur l'adhésion de la Suisse à la Zone de libre-échange.

De quoi s'agit-il?

Depuis la fin de la seconde guerre mondiale, la conviction qu'une Europe divisée est trop faible pour conserver ses positions, la conviction aussi que ses divisions menacent l'essor économique et les niveaux de vie, a donné une impulsion nouvelle à l'idée d'une unification politique et économique de l'Europe occidentale, à l'idée d'un fédéralisme européen. Les expériences ont cependant démontré que cet effort d'intégration doit porter tout d'abord sur le *plan économique*. Les tentatives que l'on a multipliées depuis 1945 pour promouvoir une coopération économique entre les diverses nations de l'Europe occidentale ont été fructueuses. Non seulement les conséquences de la guerre ont été surmontées dans une large mesure, mais la production industrielle, si l'on en croit les chiffres publiés par l'Organisation européenne de coopération économique (O. E. C. E.) s'est accrue de 78% de 1948 à 1955. Elle a presque doublé en moins de dix ans.

En 1952, la consommation des particuliers dépassait déjà de 4% celle d'avant-guerre. Au cours des trois années suivantes, cette con-